
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

02 AOUT 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00884 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Adjoint en Documentation au profit des personnes vivant avec un handicap visuel, session 2024.**

Ce sont :

ADJOINTS EN DOCUMENTATION (HANDICAP VISUEL)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABRE ADAMA	000114-034-03	B9041464	09/06/95
2°	SAWADOGO KALIGUETA	000069-034-03	B10761793	31/12/96
3°	BIDIMA AMINATA	000075-034-03	B16555523	31/12/04
4°	TRAORE RAMADANE SOUNGALO	000108-034-03	B7789629	15/12/99
5°	ZONGO HAMADO	000077-034-03	B9587430	09/11/01

Arrêté la présente liste à 5 admissibles.

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etat

